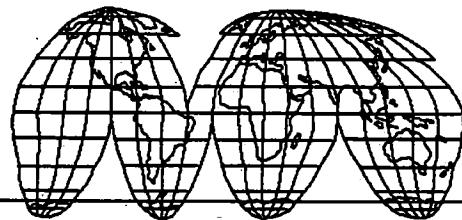


Du 12 au 18 janvier 1994



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

**M. Léonard Legault dirigera la délégation canadienne à la
commission des droits de l'homme de l'ONU**

Le 16 janvier 1995, n° 10

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que M. Léonard Legault dirigera la délégation canadienne à la 51^e séance de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. La Commission, qui est le principal organisme de l'ONU concernant les droits de la personne, se réunira à Genève du 30 janvier au 10 mars 1995. M. Legault est actuellement ambassadeur auprès du Saint-Siège. Il avait auparavant occupé plusieurs postes de direction au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, notamment le poste de sous-ministre adjoint principal (États-Unis) et coordonnateur, Accord de libre-échange, ainsi que le poste de sous-ministre adjoint pour les Affaires juridiques, consulaires et d'immigration. Il a également déjà été en poste à Varsovie, New Delhi, Genève, Lagos et Washington.

**M. MacLaren procède à la nomination de nouveaux
présidents des groupes de consultations sectorielles
et annonce leur restructuration**

Le 16 janvier 1995, n° 9

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a procédé aujourd'hui à la nomination de nouveaux présidents et de nouveaux membres des Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE), lesquels ont été restructurés et rationalisés de façon à tenir compte des réalités nationales et internationales actuelles. M. MacLaren a accueilli les présidents du Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE), ses groupes de travail et les GCSCE lors d'une rencontre à Ottawa. « Les GCSCE ont apporté une contribution inestimable à la formulation de la politique commerciale du Canada, particulièrement durant les négociations commerciales des dernières années. » Le nombre total de GCSCE sera toujours de 15, mais le nombre de membres de chaque groupe est passé de 20 à 17.

**Le Canada adhère à l'Arrangement relatif à la classification
internationale des brevets**

Le 16 janvier 1995, n° 8

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le ministre de l'Industrie, M. John Manley, ont annoncé aujourd'hui que le Canada avait adhéré à l'Arrangement de Strasbourg relatif à la classification internationale des brevets (CIB). « À titre de signataire de l'Arrangement, le Canada pourra contribuer, de concert avec ses principaux partenaires commerciaux, au développement continu et à l'application du système de classification internationale des brevets, et mieux se positionner au sein de la communauté mondiale s'occupant de propriété intellectuelle », a déclaré M. Ouellet. Il faut absolument classer les brevets afin de pouvoir retracer facilement les renseignements qui s'y rapportent. Le recours à un système de classification internationale facilite en outre l'accès à la technologie mondiale. L'Arrangement de Strasbourg entrera en vigueur au Canada dans un an.

Visite de M. Ouellet au Liban et au Koweït

Le 13 janvier 1995, n° 7

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, se rendra en visite officielle au Liban et au Koweït du 25 au 28 janvier prochain afin de s'entretenir avec les autorités libanaises et koweïtiennes et procéder à la réouverture de l'ambassade canadienne à Beyrouth. La réouverture de notre ambassade à Beyrouth marque un tournant dans nos relations avec le Liban. Elle permettra au Canada de resserrer ses liens politiques et économiques avec ce pays et de participer de façon plus efficace à l'oeuvre de reconstruction en cours. Quant au Koweït, il s'agit d'un partenaire économique de plus en plus important pour le Canada. Nous nous devons de renforcer nos relations commerciales avec ce pays », a déclaré M. Ouellet.

DISCOURS

Maintenant que nous [le Canada] nous sommes engagés en faveur du libre-échange, d'abord avec l'Amérique latine, puis avec une bonne partie des pays d'Asie, les barrières commerciales qui subsistent avec l'Europe apparaissent de plus en plus anormales. D'autant plus que l'Europe est notre deuxième plus important